



Service de l'édilité
Constructions

Réfection et isolation de la toiture existante avec surélévation de 15 cm, Nendaz

Titre du projet de construction

Réfection et isolation de la toiture existante avec surélévation de 15 cm

Numéro pour consultation eConstruction

4b1cf3c7

Requérante

Juliette Délèze

Auteur des plans

Atelier 2C Sàrl

Propriétaires

Juliette et Christian Délèze

Parcelle

2189 du plan 22 MC au lieu-dit L'Igier / Sornard

Coordonnées

1'115'424 2'589'370

Affectation de la zone

H30

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 22.09.2025



Service de l'édilité
Constructions

Pose d'une pergola, Nendaz

Titre du projet de construction

Pose d'une pergola

Numéro pour consultation eConstruction

396a5991

Requérant et auteur des plans

Roger Graf

Propriétaires

Christine et Roger Graf

Parcelle

9083 du plan 95 MC (cadastre actuel : parcelle 40, folio 149) au lieu-dit Tsamandon / Haute-Nendaz

Coordonnées

1°114'353 2°587'978

Affectation de la zone

H50 Habitation collective

Dérogations

art. 109 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 22.09.2025

Basse-Nendaz, le 22.08.2025

L'Administration communale